

Comment la société s'implique-t-elle en faveur de la biodiversité ?



# ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ECOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE (ZNIEFF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur

2014



## Thème de l'observatoire

Réponses de la société en faveur de la biodiversité

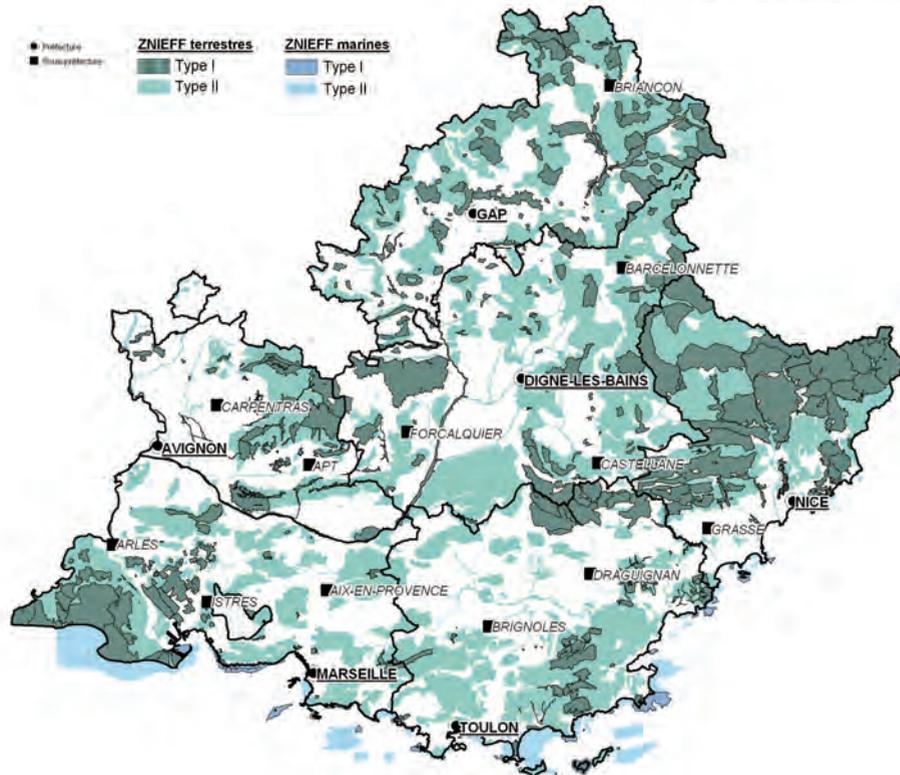
## Partenaire



UNE ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT ECOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE (ZNIEFF) est un secteur du territoire présentant des éléments remarquables (éléments rares, menacés, caractéristiques) du patrimoine naturel. C'est un inventaire scientifique, établi dans chaque région sur la base d'une méthodologie nationale, et qui fonctionne comme un outil d'alerte. Son objectif est de faciliter la prise en considération des enjeux liés aux milieux naturels dans toute démarche de planification, aménagement, gestion, protection. Le nombre de zones et le pourcentage de surface concernée par département sont des indicateurs de la richesse écologique du territoire régional.

L'intérêt de l'indicateur réside dans la possibilité de comparaison avec les autres régions administratives et la moyenne nationale.

## Résultats : Les ZNIEFF en région



## Les ZNIEFF en région et par département

Nombre de zones/ Surfaces en km <sup>2</sup>		04	05	06	13	83	84	PACA
ZNIEFF MER	Total (*)	-	-	21 / 45	29 / 482	50 / 396	-	100 / 922
	Type I	-	-	6 / 9	17 / 75	22 / 85	-	45 / 169
	Type II	-	-	15 / 44	12 / 407	28 / 325	-	55 / 776
ZNIEFF TERRE	Total (*)	161 / 3 793	185 / 3 428	105 / 3 318	124 / 2 678	176 / 2 685	77 / 1 284	828 / 17 186
	Type I	98 / 946	149 / 1173	58 / 2098	67 / 811	67 / 634	46 / 486	485 / 6 147
	Type II	63 / 3 316	36 / 3 210	47 / 1 693	57 / 2 598	109 / 2 285	31 / 1 107	343 / 14 209
% de la surface terrestre		54	60	77	51	44	36	54
ZNIEFF Terre + Mer	Total (*)	161 / 3 793	185 / 3 428	126 / 3 363	153 / 3 160	226 / 3 081	77 / 1 284	928 / 18 108

(\*) : la surface totale tient compte de l'inclusion de certaines zones de type I dans des zones de type II

### Analyse de la situation actuelle

L'inventaire des ZNIEFF a été réalisé à la fois sur le domaine continental et sur le domaine marin (première région littorale). Le programme ayant démarré en 1981, deux générations se sont succédé (éditions 1988 et 2003). Depuis cette date, aucune modification de l'inventaire n'a été portée mais la préparation d'une mise à jour en continu (à l'intérieur des zonages existants) et périodiques (incluant la modification possible des contours) a été engagée (outils de bancarisation, actualisation des référentiels) permettant la mise à jour sur 2013 à 2015 et la reprise de l'actualisation, par département, à partir de 2015.

Les résultats de l'inventaire actuel montrent une couverture bien supérieure à la moyenne nationale (2 fois) mais il faut compter avec de fortes disparités entre les régions et, au sein de la région, entre les départements. Aujourd'hui l'inventaire régional décrit :

- 828 zones continentales pour 17 186 km<sup>2</sup>, soit 54% du territoire régional,
- 100 zones marines pour 922 km<sup>2</sup>.

#### Références :

- 2005 - Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur - ZNIEFF actualisées - Ministère de l'Ecologie de du Développement Durable / Diren PACA ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / ARPE ; Comité de pilotage régional (CBNMed, CBNA, CEEP, COM, LEML) et CSRPN PACA : notice de présentation ; fiches descriptives ; cartes.
- <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/znief-r177.html>

### Méthode

[ données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur ]

L'indicateur peut évoluer à partir de l'étape d'actualisation (démarrage prévu en 2015).

- Une **augmentation** signifie à la fois une augmentation des connaissances et une meilleure qualification suite à l'évolution de la méthodologie (actualisation des référentiels espèces et habitats pour une meilleure pertinence).
- Une **diminution** signifie la correction d'erreur (retrait de territoires sans justification suffisante) ou le retrait de zones suite à une disparition de l'intérêt du milieu.

### Fiabilité

[ limites en termes d'utilité et de précision ]

- La moyenne régionale lisse les disparités de couverture entre départements (de 36 % pour le Vaucluse à 77 % pour les Alpes-Maritimes).
- L'absence de ZNIEFF peut révéler l'absence de connaissance et non l'absence d'intérêt au titre des ZNIEFF.
- Le nombre de zones est fonction de l'application de la méthodologie d'une part, du fractionnement des milieux d'autre part (plusieurs petites zones peuvent être un signe moins favorable qu'une seule grande zone).

Rédaction : Dorothée Meyer / DREAL